

# Empires contre nations ?

## Résilience et permanence de l'idée impériale



Par Jean-François  
**Fiorina**

Directeur  
de l'Ecole Supérieure  
de Commerce  
de Grenoble

**"Ce monde d'Etats-nations  
que nous considérons  
comme une évidence a à  
peine 60 ans d'existence."**

Dans leur ouvrage *Empires*, les professeurs d'histoire américains Jane Burbank et Frederick Cooper entendent remettre en cause le "*grand récit de l'histoire mondiale comme mouvement inévitable d'un monde d'empires vers un monde d'États-nations*". L'idée de cette transition nécessaire ne correspondrait pas à la réalité historique. Recourant à la méthodologie de l'histoire globale, affranchie des frontières entre aires culturelles et grandes périodes historiques, ils expliquent que ce sont en fait les empires qui ont le mieux structuré les possibilités et les contraintes politiques. "*Au cours de l'histoire, la plupart des gens ont vécu au sein d'unités politiques qui ne prétendaient pas représenter un seul et même peuple. La conformation de l'État à la nation est un phénomène récent, qui n'est ni totalement réalisé ni universellement désiré.*"

Derrière l'évidence se cache un enjeu symbolique et une attaque en règle contre l'État-nation comme modèle d'organisation politique et principal sujet de droit international. Si la thèse est stimulante intellectuellement et partiellement justifiée, elle reflète un état d'esprit spécifiquement américain, focalisé ici sur les "*formes d'administration de la diversité*".

"*Nous vivons dans un monde de presque deux cents États. Chacun arbore fièrement les symboles de sa souveraineté - son drapeau, son siège aux Nations unies - et chacun affirme représenter un peuple. Ces États, grands et petits, membres en principe égaux d'une communauté mondiale, sont liés par un droit international. Pourtant, ce monde d'États-nations que nous considérons comme une évidence a à peine soixante ans d'existence*", rappellent les deux historiens. Mais surtout, ces États-nations "*reposeraient sur l'idée - peut-être l'illusion - que les différences pouvaient être gommées en utilisant l'attrait qu'exerçait le concept de nation.*" Contrairement aux empires, ils n'auraient jamais été en mesure d'exclure, d'expulser ou d'assimiler "*suffisamment pour produire des populations uniformes ou supprimer les loyautés transverses*". De là l'idée que le modèle politique impérial, qui a "*dominé le paysage politique depuis plus de deux mille ans*", pourrait continuer à éclairer le monde actuel et constituer un contre-modèle de gouvernance efficient face aux nations fragilisées par la mondialisation.

Les atouts du modèle politique impérial ?

Le sous-titre original d'*Empires* révèle plus clairement l'intention des auteurs : *Power and the Politics of Difference* ("*le pouvoir et les politiques de la différence*"). L'objectif est moins de décrire l'histoire des empires que de valoriser les systèmes politiques mis en œuvre pour exercer le pouvoir sur des peuples différents.

Les empires étudiés sont ainsi définis comme de "*vastes unités politiques, expansionnistes ou conservant le souvenir d'un pouvoir étendu dans l'espace, qui maintiennent la distinction à mesure qu'elles incorporent de nouvelles populations.*" Ils rassemblent des populations hétérogènes qu'ils font coexister sous une même autorité centrale.

**"Cette idée [romaine] d'un empire universel fondé sur la citoyenneté a influencé plus tard tous les empires en Europe et ailleurs dans le monde".**

Rome a inventé la notion complexe d'*imperium*, à la dimension symbolique essentielle. Mais pour Burbank et Cooper, c'est surtout l'attrait de la citoyenneté qui aurait servi de ciment à l'unité impériale. *"L'Empire romain offrit aux gens d'un certain rang social, dans et hors de la capitale, l'occasion de faire partie d'une civilisation qui s'enorgueillissait de ses origines divines, de sa grandeur terrestre et de la supériorité de son style de vie. [...] Devenir romain était à la fois désirable et possible. Cette tendance à l'homogénéisation s'est accélérée avec la christianisation officielle à partir du IV<sup>e</sup> siècle. Cette idée d'un empire universel fondé sur la citoyenneté a influencé plus tard tous les empires en Europe et ailleurs dans le monde."* À ces fondations juridiques s'ajoute le principe administratif de la "province" gouvernée par un consul, concentrant entre ses mains l'autorité civile et militaire. Le modèle économique ensuite, fondé sur un système de taxation, repose sur un espace d'échanges immense, préservé par la paix, la sécurité et la stabilité politique. Le syncrétisme religieux, enfin, est un facteur d'assimilation important : *"La capacité des conquérants romains à absorber, modifier, sans toutefois pleinement parvenir à homogénéiser, est évidente dans leur réaction face aux croyances des autres peuples."* Par sa vocation universelle, le christianisme, érigé en religion d'Etat, accélérera cette dynamique d'absorption culturelle.

Aux antipodes du modèle romain, l'empire chinois s'est construit progressivement en s'appuyant sur la présence d'un important corps de fonctionnaires. Confronté aux incursions barbares récurrentes, il a opté pour une intégration pragmatique des cultures étrangères, sans jamais chercher à créer de communauté politique unifiée ni, ensuite, imposer une religion unique.

Les empires et leurs modalités de mise en œuvre varient donc dans l'espace et dans le temps. Fruits d'expériences toujours originales, ils ne représentent pas la même chose. Mais Burbank et Cooper entendent dégager des invariants et nous faire partager deux certitudes. Tout d'abord, ces modèles auraient été la norme au regard de l'Histoire. Ensuite, ils seraient plus efficaces et légitimes que les Etats-nations, et surtout mieux adaptés à la réalité du pouvoir dans un monde *"à la fois connecté et inégal"* comme le nôtre, en ayant notamment prouvé leurs capacités à gouverner des peuples différents au sein d'un même espace politique. L'analyse géopolitique incite à discuter cette affirmation.

**Les modèles impériaux et leurs modalités de mise en œuvre varient dans l'espace et dans le temps. Mais, pour Burbank et Cooper, ils restent mieux adaptés à notre monde "à la fois connecté et inégal".**

L'empire au prisme de l'analyse géopolitique

Dans leur *Atlas des empires*, Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau précisent qu'*"il n'y a pas de définition satisfaisante du concept d'empires, sinon que ceux-ci sont fondés sur l'expansionnisme territorial et que, par voie de conséquence, ils dominent des populations tributaires aux origines ethniques et/ou religieuses diverses"*. Mais d'ajouter : *"La loi des empires est de mener la guerre aux confins militaires, d'établir de façon plus ou moins précaire une paix lors de leur apogée, puis de défendre ce qui peut être sauvé jusqu'à la chute, presque toujours provoquée par une décrépitude interne."*

Aymeric Chauprade et François Thual (*Dictionnaire de géopolitique*, 1998) confirment que *"l'empire est par essence source de conflictualité car il est de nature expansif et hégémonique. Par opposition aux Etats-nations stabilisés territorialement et par équilibre géopolitique des forces, les constructions impériales appellent souvent les voies de la puissance et de la guerre."* Contrairement à l'Etat-nation qui vise à inscrire un peuple sur un territoire, l'empire tend à communautariser : *"Autour d'un centre, il produit une logique de vassalisation des communautés en compétition entre elles. Nombre d'analyses ont montré la cohabitation systématique des logiques d'empire et des logiques tribales. Face à la domination du centre, très vite le problème des nationalités ou des différences confessionnelles tend à ressurgir. La conflictualité interne d'un empire émerge des revendications communautaires et nationales et celles-ci ouvrent le chemin de la dissolution."* Car pour l'historien Jean-Baptiste Duroselle notamment, les empires pâtissent intrinsèquement de l'artifice de leur construction, fondée sur l'hégémonie d'un peuple sur les autres (*Tout empire périra*, 1981).

**L'empire, en extension continue et multinational par essence, s'oppose à la logique de l'Etat-nation, qui tend quant à elle à fragmenter les constructions impériales.**

Là où Burbank et Cooper ont raison, c'est que l'empire, en extension continue et multinational par essence, s'oppose à la logique de l'Etat-nation, qui tend quant à elle à fragmenter les constructions impériales, ou à résister à leur dynamique - même s'il existe bien d'autres formes d'organisation politique. Environ 150 Etats sont aujourd'hui issus des 14 empires coloniaux ou multinationaux apparus et disparus à l'époque moderne. Seuls subsistent à ce jour la Chine des Hans et la Fédération de Russie, dont les racines plongent loin dans l'histoire, et dans un autre registre les Etats-Unis, *"par leur puissance économique et militaire, l'étendue de leur territoire, leur présence mondiale, leur réseau d'alliance et leur influence culturelle"* (Olivier Zajec, *Les secrets de la géopolitique*, 2008). En revanche, il apparaît surprenant d'assimiler, comme le font les auteurs, l'Union européenne à une forme de construction impériale. L'UE a justement été conçue comme non impériale, privée des attributs de la souveraineté et de la puissance. N'étant pas davantage une fédération, c'est d'ailleurs la première tentative de ce type, dont les résultats restent à mesurer.

## Pour une "polyphonie des formes de souveraineté"

Un autre contre-sens tient à la caractérisation de l'Etat-nation. Rappelons que la nation se définit comme un "groupe humain, généralement assez vaste, dont les membres sont liés par des affinités tenant à un ensemble d'éléments communs ethniques, sociaux (langue, religion, etc.) et subjectifs (traditions historiques, culturelles, etc.) dont la cohérence repose sur une aspiration à former ou à maintenir une communauté" (portail lexical du CNRS). Les formes nationales sont pratiquement aussi diverses que les expériences impériales, mais l'État-nation pour sa part est une construction historique et juridique déterminée, tout à fait singulière. Il convient donc de distinguer géopolitiquement les Etats stables, de construction ancienne, des Etats nouveaux, souvent nés de la mort des empires, lors des mouvements de décolonisation et de désoviétisation. Le modèle étatique adopté par tous ces pays neufs représente pour les populations concernées une nouveauté radicale, voire artificielle. Comme le résume François Thual : "Ce modèle d'Etat structuré reposant sur un droit, une constitution, était l'ultime legs de la colonisation, car il s'agissait d'un modèle importé de l'histoire européenne. Ce modèle d'Etat-nation avait émergé depuis longtemps en Europe occidentale, mais son placage sur les réalités sociales de ces régions correspondait en fait à la construction d'une structure étatique contrôlée par une ethnie dominante, qui intégrait les autres d'une façon plus ou moins forcée ou contrainte."

Certes, même les plus anciens Etats-nations du Vieux Continent sont aujourd'hui bousculés par la mondialisation et la puissance de flux qui concernent tout aussi bien les hommes que les marchandises et les capitaux. Entre assimilation, intégration et communautarisme, leurs difficultés sont réelles à concevoir et mettre en oeuvre les "formes d'administration de la diversité" chères à Jane Burbank et Frederick Cooper. Faut-il en déduire qu'ils sont définitivement condamnés, au profit d'un modèle impérial conçu ici comme à la fois "multiracial" et "post-national" ? L'histoire reste le domaine de l'imprévu, et la géopolitique nous apprend qu'aucun modèle, aussi séduisant soit-il, ne saurait prétendre à l'universalité. La diversité des formes de souveraineté est une richesse. Elle participe de la polyphonie des peuples, des cultures et des constructions politiques. Face à la tentation impériale, et à sa résilience manifeste, peut-être est-ce la "sagesse des nations" ? ■

**Pour aller plus loin :** *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, par Jane Burbank et Frederick Cooper, Éditions Payot & Rivages, 687 p., 35 € ; *Atlas des empires*, par Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, Payot, 95 p., épuisé ; *Dictionnaire de géopolitique. Etats, concepts, auteurs*, par Aymeric Chauprade et François Thual, Éditions Ellipses, 640 p., 30 €.

### EXTRAIT :

**Force et faiblesse des empires :** "Comme les empires perpétuent les différences, les possibilités de sécession, de division et de recombinaison des composantes d'un empire restent fortes elles aussi. On peut comprendre ainsi pourquoi la forme impériale a connu un si grand succès dans l'histoire, mais aussi pourquoi les empires se sont faits et défaits à travers les siècles." (Jane Burbank et Frederick Cooper, op. cit.)

## Pourquoi CLES ? Comprendre Les Enjeux Stratégiques

Depuis 2007, Grenoble École de Management a introduit dans son cursus un enseignement de géopolitique. Cette initiative novatrice s'appuie notamment sur la conviction que, face à un monde complexe et en mutation permanente, l'entreprise et les managers ont besoin du prisme de la géopolitique pour se positionner, prendre les bonnes décisions et engager les stratégies adéquates.

Il s'agit toutefois d'une approche originale de la géopolitique. À travers ses enseignements et ses activités de recherche, Grenoble École de Management envisage celle-ci sous un angle opérationnel. L'objectif est d'offrir aux décideurs économiques les outils d'aide à la décision nécessaires pour naviguer dans un environnement au sein duquel les risques et les opportunités évoluent sans cesse.

Avec la publication des notes CLES, Grenoble Ecole de Management souhaite partager, chaque semaine, avec ses partenaires, le fruit de ses recherches en matière de géopolitique. Elle souhaite aussi stimuler les échanges d'idées et les partages d'expérience. Car, dans le monde qui est le nôtre, c'est aussi de la confrontation des visions que provient la performance. ■

Retrouvez d'autres analyses géopolitiques sur [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com) et sur [www.grenoble-em.com/geopolitique](http://www.grenoble-em.com/geopolitique).